

PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière **Mardi 30 Septembre 2025**

Président : M. Thierry CORROYER

Présents : MM. Gérard GEORGES - Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Joël EUVRARD - Nicolas VUILLEMIN

Assistent : Mme Manon VIF - M. Guillaume COLIN

RAPPEL

ENGAGEMENT – COUPE NATIONALE 2025/2026

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves fédérales)

- Challenge National Futsal Féminin : Clôture des engagements le 01 novembre 2025
- Challenge National Futsal U18 : Clôture des engagements le 01 novembre 2025

ENGAGEMENT – COUPE REGIONALE 2025/2026

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves régionales)

- Coupe Bourgogne France Comté Futsal : Clôture des engagements le 01 novembre 2025

RAPPEL de l'article 4.3 planning de la journée à la suite des modifications des règlements 2025/2026 votés lors de l'AG de la Ligue en date du 23 juin 2025

3. Planning de la journée

Pour les compétitions Seniors, en dehors des matchs disputés en nocturne, les rencontres sont programmées à 15 H le dimanche, sauf pendant la période du 1er novembre à fin février où les rencontres débiteront à 14 H 30. Pour les compétitions jeunes, les horaires des matchs sont fixés chaque saison par la commission sportive régionale.

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs au moins **dix (10)** jours avant le match.

Dans les **dix (10)** jours précédant la rencontre, toute demande de modification devra être introduite via l'adresse officielle électronique du club auprès du Secrétariat de la Ligue avec l'accord du club adverse, ou par dérogation sans l'accord du club adverse, en cas de force majeure justifiée.

Toute demande de modification qui n'est pas homologuée par la Ligue est sans objet. Le résultat d'un match joué à une autre date, en un autre lieu ou à une autre heure que ceux fixés ou homologués par la Ligue, est susceptible de non homologation. La commission compétente statuera sur les suites à donner.

CARTON BLANC BANCS DE TOUCHE

Protocole « Carton blanc pour officiels d'équipe entraînement l'exclusion temporaire du capitaine (ou vice capitaine si le capitaine est le gardien) :

- a. Public visé : Officiels Banc de touche
- b. Périmètre utilisation : **R1-R2-R3-R1F-Coupes Régionales séniors**

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort du 5^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole qui se déroule les 11 et 12 octobre 2025 à 15h00 :

La Commission rappelle l'entrée des clubs évoluant en NATIONAL à partir de ce tour : DIJON FCO et FC SOCHAUX MONTBELIARD.

ARTICLE 165 - TERRAINS

Désignations

- 1) La rencontre a lieu sur le terrain du club tiré en premier sauf, dans les cas prévus aux paragraphes 2 et 3 ci-après.
- 2) Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de son adversaire, la rencontre est fixée sur son terrain.
- 3) Dans l'hypothèse où le club tiré le deuxième, se situe dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, la rencontre est fixée sur son terrain.

Règlement :

Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 6^{ème} tour inclus. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16 jusqu'au 6^{ème} tour. Lorsqu'un club décide de faire figurer sur la feuille de match le nombre maximum de joueurs autorisé, l'inscription d'un gardien de but remplaçant, numéroté 16, est impérative.

En conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux, il peut être procédé au remplacement de :

- Cinq joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum à partir du 3^{ème} tour

ARTICLE 36 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ligue ne délivre aucun ticket d'entrée, ni invitation. Le prix minimum des places aux matches disputés jusqu'au 6^{ème} tour est fixé par la commission.

1. Pour les 4 premiers tours

Si une recette est réalisée, elle est divisée à parts égales entre chaque club. Les frais des officiels seront réglés sur la base d'une caisse de péréquation, tour par tour.

2. A partir du 5^{ème} tour jusqu'au 6^{ème} tour

La feuille de recette est obligatoire. La recette nette sera divisée à parts égales entre les deux clubs. En cas de déficit, celui-ci sera supporté uniquement par le club recevant.

La commission fixe le tarif minimum des entrées payantes à 3 Euros.

Tirage au sort du 5^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole qui se déroule les 11 et 12 octobre 2025 à 15h00 :

FC GUEUGNON (R1 Herbelin)		FC MONTCEAU BOURGOGNE (R1 Herbelin)	MATCH 1
PARAY USC (R2 Bonglet)		FC CHALON (N3)	MATCH 2
AS CHATENOY LE ROYAL (R3 idverde)		DIJON FCO (N)	MATCH 3
TEAM MONTCEAU FOOT (R3 idverde)		FC SENS (R1 Herbelin)	MATCH 4
AS QUETIGNY (R2 Bonglet)		MACON FC (R3 idverde)	MATCH 5
FR ST MARCEL (R1 Herbelin)		DIGOIN FCA (R2 Bonglet)	MATCH 6
AS GARCHIZY (R1 Herbelin)		ES APPOIGNY (R2 Bonglet)	MATCH 7
SUD NIVERNAISE 58 (D1)		MACON 71 (N3)	MATCH 8
LONGVIC (R2 Bonglet)		ASPTT DIJON (N3)	MATCH 9
FC BART (R2 Bonglet)		IS/SELONGEY FOOT (R1 Herbelin)	MATCH 10
O. COURCELLES LES MONTBELIARD (D2)		HERICOURT HAUTE LIZAINE (R3 idverde)	MATCH 11
AS AUDINCOURT (R1 Herbelin)		FC SOCHAUX MONTBELIARD (N)	MATCH 12
FC VILLARS L'ISLE ST MAURICE BLUSSANS (R2 Bonglet)		US ST VIT (R2 Bonglet)	MATCH 13
DOUBS ES (R3 idverde)		US PONT DE ROIDE VERMONDANS (R1 Herbelin)	MATCH 14
ASM BELFORT (N3)		FC MORTEAU MONTLEBON (R1 Herbelin)	MATCH 15
RC LONS (R2 Bonglet)		CA PONTARLIER (N3)	MATCH 16
RACING BESANCON (N3)		JURA DOLOIS FOOTBALL (N3)	MATCH 17
FC SEVEUX MOTEY (D2)		AS BEAUNE (R2 Bonglet)	MATCH 18

1.2 - CHAMPIONNATS

Match n° 53418738 : Régional 3 idverde groupe C : FC NEVERS BANLAY – JO LE CREUSOT du 21 septembre 2025

La commission sportive prend connaissance de la décision de la Commission Régionale Statuts Règlements et Obligations des Clubs du 25 septembre 2025 qui dit la réserve d'avant match recevable sur la forme, dit la réserve d'avant match non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

La commission homologue le résultat.

1.3 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Schéma organisationnel

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts
LIGUE	12-oct	1er tour	131	118	32	16	86 exempts + 13 N3
	26-oct	2ème tour	16	86	102	51	13
	30-nov	1/32ème	51	13 (N3)	64	32	
	01-mars	1/16ème	32		32	16	
	05-avr	1/8ème	16		16	8	
	03-mai	1/4 F	8		8	4	
	14-mai	1/2 F	4		4	2	
	07-juin	Finale	2				

La commission sportive désigne les clubs qui sont toujours qualifiés en Coupe de France Crédit Agricole comme exempts. Elle compose 4 groupes géographiques en tenant compte également des niveaux des équipes et réalise un tirage au sort des rencontres.

Dans le tirage publié sur le site internet, le club de St Marcel n'avait pas été noté en exempt, la commission a procédé à un tirage au sort pour le remplacer.

Tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe Bourgogne Franche Comté qui se déroule les 11 et 12 octobre 2025 à 15h00 :

AVALLON FCO (R2 Bonglet)		UF TONNERRE (R3 idverde)	MATCH 1
STADE AUXERRE (R2 Bonglet)		US COULANGES LES NEVERS (R3 idverde)	MATCH 2
AS GURGY (R3 idverde)		FC NEVERS BANLAY (R3 idverde)	MATCH 3
RC NEVERS CHALLUY SERMOISE (R3 idverde)		ENT. ST FLORENTIN (R3 idverde)	MATCH 4
RC BRESSE SUD (R3 idverde)		AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY (R1 Herbelin)	MATCH 5
CHEVIGNY ST SAUVEUR FOOT (R2 Bonglet)		CS SANVIGNES LES MINES (R3 idverde)	MATCH 6
EF VILLAGES (R2 Bonglet)		US CLUNY (R3 idverde)	MATCH 7
AS MELLECEY MERCUREY (R3 idverde)		FC SENNECE LES MACON (R3 idverde)	MATCH 8
TRIANGLE D'OR FOOT (R3 idverde)		ROCHEFORT ATHLETIC (R3 idverde)	MATCH 9
AS SAONE MAMIROLLE (R3 idverde)		JURA LACS FOOT (R2 Bonglet)	MATCH 10
AS PERROUSE (R3 idverde)		AS LEVIER (R2 Bonglet)	MATCH 11
BRESSE JURA FOOT (R3 idverde)		OL. MONTMOROT (R3 idverde)	MATCH 12
ENT. MARNAY (R3 idverde)		FC MONTFAUCON MOR. GENNES (R2 Bonglet)	MATCH 13
FC SELONCOURT (R3 idverde)		AS BAUME LES DAMES (R2 bonglet)	MATCH 14
ST LOUP CORBENAY MAGNONCOURT (R3 idverde)		AS MEZIRE FESCHES (R3 idverde)	MATCH 15
US LES ECORCES (R3 idverde)		FC PAYS MINIER (R3 idverde)	MATCH 16

2- JEUNES

2.1 – COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Match n° 54807380 : 2^{ème} tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole : ASC PLOMBIERES – ASC ST APOLLINAIRE du 27 septembre 2025

La commission acte le forfait du club de ASC PLOMBIERES pour le 2^{ème} tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de ASC ST APOLLINAIRE est qualifié pour le 2^{ème} tour.

Tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole qui se déroule les 25 et 26 octobre 2025 à 15h00 :

BLANZY USB FOOT (District)		FC DECIZE (District)	MATCH 1
AS BEAUNE (U18R2)		FC LOUHANS CUISEUX (U18R1 LGE)	MATCH 2
FC MONTCEAU BOURGOGNE (U18R2)		ESA LE BREUIL (District)	MATCH 3
MACON 71 (U18R1 LGE)		FC SENS (U18R2)	MATCH 4
FC CHALON (U18R1 LGE)		PARAY USC (U18R2)	MATCH 5
US JOIGNY (District)		CERCLE TALANT (District)	MATCH 6
AS CHATENOT LE ROYAL (District)		ASC ST APOLLINAIRE (U18R2)	MATCH 7
FC PARON (District)		FC GUEUGNON (U18R1 LGE)	MATCH 8
ENT. ROCHE NOVILLARS (District)		RACING BESANCON (U18R1 LGE)	MATCH 9
JURA DOLOIS FOOTBALL (U18R2)		FC GRANDVILLARS (U18R2)	MATCH 10
FC VESOUL (U18R1 LGE)		BESANCON FOOT (U18R2)	MATCH 11
ENT. FAUVERNEY ROUVRES BRETENIERE (District)		CA PONTARLIER (U18R1 LGE)	MATCH 12
FC VALDAHON VERCEL (District)		JURA SUD FOOT (U18R1 LGE)	MATCH 13
GJ PAYS RUDIPONTAIN (U18R2)		ET. S. EXINCOURT TAILLECOURT (U18R2)	MATCH 14
AS ESSERT (District)		JURA STAD' FC (District)	MATCH 15
ENT. VILLERS LE LAC/LES FINS (District)		CS FRASNE (District)	MATCH 16

2.2 – CHAMPIONNATS

La commission sportive prend connaissance du mail du club de l'ASPTT DIJON du 24 septembre 2025 concernant la rencontre de championnat U18R1 LGE contre JURA SUD FOOT et confirme que le match a bien été arrêté par décision de l'arbitre.

3- FEMININES

SENIORS

3.1 –COUPE DE FRANCE FEMININE

Match n° 54807686 : 2^{ème} tour de la Coupe de France Féminine : DIJON ASPTT - JURA LACS F. du 28 septembre 2025

La commission acte le forfait du club de JURA LACS F. pour le 2^{ème} tour de la Coupe de France Féminine.

Amende : 35 euros pour forfait déclaré

Le club de DIJON ASPTT est qualifié pour le 3^{ème} tour.

Tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe de France Féminine qui se déroulera les 18 et 19 octobre 2025 à 15h00 :

La Commission rappelle l'entrée des clubs évoluant en D3F à partir de ce tour : AS CHATENOY LE ROYAL et ALC LONGVIC.

GRAND BESANCON FC (R2F)	-	IS SELONGEY FOOTBALL (R1F)	MATCH 1
BESANCON FOOT (R2F)	-	JURA DOLOIS FOOTBALL (R1F)	MATCH 2
MACON FC (R2F)	-	AS CHATENOY LE ROYAL (D3F)	MATCH 3
ASPTT DIJON (District)	-	DIJON UNIVERSITE CLUB (R2F)	MATCH 4
SPORTING CLUB BESANCON (District)	-	MONTCEAU BOURGOGNE FC (R1F)	MATCH 5
FC PAYS MINIER (District)	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD (R2F)	MATCH 6
DYNAMO EVILLERS (R2F)	-	VESOUL FC (R1F) <u>ou</u> GSF HAUT DOUBS (R1F)	MATCH 7
GJSF DU LARMONT (R2F)	-	RACING BESANCON (R1F)	MATCH 8
AS CHEVREMONT (R2F)	-	ALC LONGVIC (D3F)	MATCH 9
FC VALDAHON VERCEL (R2F)	-	US SAINT VIT (R1F)	MATCH 10

3.2 –COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FEMININE

Schéma organisationnel de la Coupe :

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts
LIGUE	18-19 octobre	cadrage	34	32	8	4	24 + 2(D3F)
	13-14 décembre	1/16ème	4	24	28	14	2(D3F)
	28/02-01 mars	1/8ème	14	2	16	8	
	14-15 mars	1/4 F	8		8	4	
	06-avr	1/2 F	4		4	2	
	14-mai	Finale	2				

24 clubs exempts pour le tour de cadrage : 12 équipes R1F et 12 équipes de R2F tirées au sort :
 MACON FC – DIJON UNIVERSITE CLUB – PERLE DU JURA – BESANCON FOOTBALL – AS CHEVREMONT
 – DYNAMO FC – GJSF DU LARMONT – GRAND BESANCON – AS LEVIER – FC SOCHAUX MONTBELIARD
 – VALDAHON VERCEL – GJ LURE HAUTE LIZAIN

Tirage au sort du tour de cadrage de la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine qui se déroulera le week-end du 18 et 19 octobre 2025 à 15h00 (sous réserves des procédures en cours) :

FC LOUHANS CUISEAUX (R2F)	-	JURA SUD FOOT (R2F)	MATCH 1
NEVERS FC (R2F)	-	US COTEAUX DE SEILLE (R2F)	MATCH 2
RACING BESANCON 2 (R2F)	-	CCS MONT SOUS VAUDREY VAL D'AMOUR (R2F)	MATCH 3
FC 3 CANTONS (R2F)	-	GJ/GSF VAL DE CERISE (R2F)	MATCH 4

JEUNES

3.3 – COUPE DE FRANCE NIKE U18

Tirage au sort du 2^{ème} tour de la Coupe Nike U18F qui se déroulera les 18 et 19 octobre 2025 à 15h00 :

RACING BESANCON (U18F R1)	-	ENT. ROUGEGOUTTE CHAUX CHEVREMONT (U18F R1)	MATCH 1
MONTCEAU BOURGOGNE FC (U18F R1)	-	US SAINT VIT (U18F R1)	MATCH 2
FC SOCHAUX MONTBELIARD (U18F R1)	-	AS CHATENOY LE ROYAL (U18F R1)	MATCH 3
ASPTT DIJON (U18F R1)	-	AJ AUXERRE (U18F R1)	MATCH 4

3.4 – COUPE BFC CA U18F

La Commission informe les clubs engagés en championnat départemental que les inscriptions à la Coupe BFC CA U18F **sont ouvertes jusqu'au 14 octobre 2025.**

Les clubs souhaitant participer doivent en informer à la fois leur district d'appartenance et le service sportif de la Ligue BFC, à l'adresse suivante : sportif@lbfc.fff.fr.

Le calendrier prévisionnel de la Coupe BFC CA U18F est arrêté comme suit :

- Tour de cadrage : 22 et 23 novembre 2025
- 1/8 de finale : 13 et 14 décembre 2025
- 1/4 de finale : 14 et 15 mars 2026
- 1/2 finale : lundi 6 avril 2026
- Finale : jeudi 14 mai 2026

4- FONCTIONNEMENT FMI

Transmission tardive :

ES APPOIGNY : amende de 20 Euros (Coupe Gambardella Crédit Agricole n° 54807373)

FC NOIDANAIS : amende de 20 Euros (Coupe U14 Crédit Agricole n° 54807658)

Le Président Commission Régionale Sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Corroyer', is written over a faint, circular official stamp.

Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football